

ANNEXE 4

Fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles



Répertoire National des Certifications Professionnelles Résumé descriptif de la certification

Intitulé	
Master spécialité « éducation par les activités physiques et sportives »	
Cadre 1	
Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification
Universités	Présidents des Universités concernées
Cadre2	Cadre 3
Niveau et/ou domaine d'activité	
Niveau : 1 (nomenclature de 1969)	
Code NSF : 335	Cadre 4
Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis	
<i>Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat</i>	
Le cœur de métier est celui de l'ingénierie des programmes d'éducation et de la formation des intervenants éducatifs dans le domaine des jeux, du sport et des activités physiques artistiques et de loisirs.	
L'expert en éducation par les activités physiques et sportives dispose d'une multicompétence scientifique, technique technologique et culturelle. En s'appuyant sur les outils et la production de la recherche scientifique, il exerce les fonctions de conception, de pilotage, d'expertise et de supervision des programmes d'intervention, d'éducation et d'insertion par les APS au service des politiques et projets éducatifs et sociaux des territoires et des organisations.	
Il analyse les enjeux de cohésion et de transformation sociale dans les différents contextes d'intervention éducative en milieu rural, urbain, privé comme public.	
Il conçoit des projets de formation en fonction des caractéristiques des formés et des objectifs visés.	
Dans un cadre réglementaire juridique et déontologique, il organise, pilote, évalue, conseille et supervise	
<ul style="list-style-type: none">• Les programmes d'intervention éducative• Les programmes de formation de formateurs• Les équipes d'intervention éducative	
Il prend en charge le développement et l'optimisation	
<ul style="list-style-type: none">• des compétences des intervenants éducatifs et sociaux en formation initiale et/ou continue : en matière de pratiques professionnelles, instrumentation (TICE...outil d'évaluation...),• des compétences et les fonctionnements des équipes d'intervenants : dynamique d'équipe, efficacité, coordination, évaluation de l'équipe	

- des processus de transformation des compétences des pratiquants (apprentissage)

CAPACITES ou COMPETENCES ATTESTEES :

Il maîtrise les outils d'analyse et d'évaluation des contextes sociaux

Il est capable d'évaluer le potentiel d'un public au regard des compétences éducatives visées

Du point de vue :

- des pratiques motrices utilisées
- de l'expérience des formés
- des contextes visés

Il maîtrise les cadres réglementaires et juridiques des différents dispositifs de formation.

Il maîtrise les dispositifs d'analyse de pratique.

Il maîtrise la spécificité des programmes de formation pour adulte

Il maîtrise le recueil et le traitement des informations par la mise en œuvre des méthodes de recherche appropriées.

Il est capable de synthétiser et communiquer les résultats de son action et ceux des intervenants sur les programmes d'intervention éducatifs.

Cadre 5

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur d'activité :

Secteur Éducation, formation dans le domaine du sport

Exerce dans les secteurs de l'économie sociale, des entreprises, des collectivités territoriales ou de secteurs spécialisés

Comme : Formateur de formateurs, formateur professionnel pour adultes, concepteur et/ou consultant en formation...

Les types d'emploi accessibles :

- Responsable des formations et des organisations éducatives et sociales
- Chef de projets éducatifs
- Chargé de développement et d'innovation en matière de formation ;
- Formateur de formateur national et/ou international
- Responsable de formation en centre spécialisé (insertion, retraite, thalassothérapie)
- Chargé de mission dans une collectivité territoriale ;
- Responsable de formation dans les fédérations et leurs organes déconcentrés (ligues et CD) ;

Codes des fiches ROME les plus proches :

Cadre 6

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité de Master est organisée en quatre semestres d'enseignements (sauf VAE) et comprend un ou plusieurs stages longs en milieu professionnel. L'architecture des formations vise à l'équilibre entre enseignements théoriques et enseignements pratiques. La réalisation de projets conduits en équipe est une constante de l'organisation des enseignements. L'intervention de nombreux professionnels (50% des effectifs des équipes pédagogiques) est une garantie et une preuve des liens entre acteurs de terrain et

université.

Volume horaire global par étudiant en Master 1 et en Master 2 : semestres de 200 à 250 heures

Les stages en situation professionnelle forment le noyau dur de la formation, ils revêtent une importance particulière. Ils font l'objet d'un mémoire et d'une soutenance.

Les contenus de formation

- Connaissance des contextes, des enjeux, des structures de l'éducation par les APS
- Connaissance des dispositifs, enjeux et structures européens et internationaux de l'éducation par les APS
- Connaissances réglementaires, juridiques et éthiques de l'éducation dans les différents contextes et structures concernés
- Connaissances scientifiques et technologiques liées à l'analyse des pratiques motrices
- Connaissances scientifiques et technologiques liées au développement des compétences en intervention et ou éducation
- Culture et méthodologie des programmes de développement de l'éducation
- Aspects essentiels de la formation des adultes
- Enseignement épistémologique et méthodologie de la recherche Formation professionnelle (Ingénierie de la formation, management, gestion, aspects juridiques et réglementaires, ...)
- Outils technologiques et de communication dans le domaine de la formation
- Stages et mémoires professionnels
 - Anglais

Modalités d'obtention du diplôme

Condition d'octroi des crédits ECTS- A chaque matière enseignée est affecté un nombre de crédits fixé selon les règles du système ECTS (European Credit Transfer System)

Pré requis

Conditions d'attribution du diplôme

- Avoir terminé le programme des études de quatre semestres ;
- Obtenir une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10 ;
- Obtenir 120 crédits ECTS.

Modalités d'évaluation des acquis des élèves

- Le contrôle des connaissances est réalisé sur la base de relevés de notes semestriels ;
- Modes d'évaluation utilisés : épreuves écrites, compte rendus d'applications (travaux dirigés, travaux pratiques), épreuves orales, projets ;

Certaines épreuves de contrôle des connaissances effectuées en équipes, font l'objet d'un travail écrit unique et d'une notation identique pour les membres de l'équipe.

Cadre 7

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle	X		
Par expérience <i>Dispositif VAE prévu en .</i>	X		

Liens avec d'autres certifications

Accords européens ou internationaux

Cadre 8

Cadre 9

Base légale

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Références autres :

Cadre 10

Pour plus d'information

Statistiques :

Autres sources d'informations :

Lieu(x) de certification :

Historique :

Cadre 11